



DOCUMENT DE REFLEXION MONDIAL

Déplacements forcés

Comment aborder le déplacement forcé
du point de vue des personnes les plus
exposées ?

Produit dans le cadre de l'initiative *Rendre le déplacement plus sûr : solutions de RRC dirigées localement pour les populations déplacées dans les zones urbaines*



Table des matières



3

Synthèse

12

Constatations générales

5

Introduction

36

Conclusions

9

Qu'est-ce que GNDR

44

Les pistes à suivre

10

Méthodologie

45

Annexe

PDF interactif

- Les hyperliens figurant dans ce document renvoient à des [ressources supplémentaires](#)
- Appuyer sur le titre des chapitres de cette page pour accéder directement à ce chapitre
- Appuyer sur le bouton de menu dans le coin supérieur droit de chaque page pour revenir la table des matières

Photo de couverture

Inondations à Shekhpur, Muzaffarpur, Inde par [Saikiran Kesari](#) sur Unsplash

Dans le monde entier, les déplacements forcés sont en augmentation. Des personnes en nombre croissant sont touchées par des catastrophes et, au lieu d'une évacuation sûre et contrôlée et, si nécessaire, d'une réinstallation, la durée moyenne des déplacements est de 20 ans.

En outre, une personne déplacée sur quatre finit dans des établissements urbains informels, souvent à la périphérie des villes. Il est essentiel de comprendre ce qui conduit à cette situation pour garantir la mise en place de solutions durables pour les communautés déplacées dans le monde.

Notre recherche porte sur 11 communautés déplacées vivant dans des zones urbaines, qui, par le biais de « Vues du front » et d'autres techniques participatives, ont partagé leur point de vue sur les difficultés auxquelles elles sont confrontées. Des membres de GNDR ont également été impliqués et ont partagé leurs expériences pour compléter cette recherche.

Les résultats montrent que, des années après leur déplacement initial, l'écrasante majorité des populations déplacées restent vulnérables aux catastrophes et aux conflits et qu'elles courent un risque élevé d'entrer ou de rester dans l'insécurité économique une fois qu'elles ont été forcées de quitter leur foyer. Leur sort n'est pas facilité par le fait que la réponse apportée par les autorités locales à ces déplacements est axée sur le court terme et sur des aléas uniques, ce qui ne fait qu'augmenter les impacts négatifs du changement climatique, le manque d'inclusion et l'absence de réponse efficace et localisée pour faire face aux catastrophes.

Le document s'achève sur des recommandations pour une réponse cohérente qui puisse mener à des solutions durables. Il suggère que cela est possible par la reconnaissance du rôle essentiel des OSC pour organiser les parties prenantes locales dans le cadre d'une collaboration de toutes les parties prenantes afin de relever les défis actuels du déplacement, et de porter la réflexion sur la résilience à long terme, une gouvernance efficace et l'inclusion significative des personnes déplacées dans l'environnement politique qui les concerne.

Introduction



Photo: DFID - UK Department for International Development

Une famille de réfugiés syriens dans le camp d'Azraq, au nord de la Jordanie



Les déplacements forcés sont en augmentation et constituent un facteur de risque de catastrophe. En 2020, les conflits et les catastrophes ont provoqué 40,5 millions de nouveaux déplacements internes dans 149 pays et territoires.

Ils ont conduit à un total de 55 millions de personnes déplacées à travers le monde.¹ 9,8 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de leur pays par des conflits et des violences, et 30,7 millions ont été déplacées dans le contexte d'une catastrophe – les chiffres les plus élevés étant liés à des tempêtes (14,6 millions), des inondations (14 millions) et des cyclones, ouragans et typhons (13,6 millions).² On estime que 26,3 millions de personnes dans le monde sont des réfugiés.³

Sachant que la durée moyenne des déplacements est de vingt ans,⁴ les déplacements prolongés sont devenus courants. Au lieu d'une évacuation et d'une réinstallation sûres et contrôlées, près d'une personne déplacée sur quatre se retrouve dans des établissements informels, souvent à la périphérie des villes et des zones urbaines. Si les villes peuvent être des lieux d'opportunités, les nouveaux arrivants peuvent aussi être confrontés à l'isolement, aux différences culturelles et à l'exclusion. Il est essentiel non seulement de répondre aux besoins à court terme des personnes déplacées, mais aussi de comprendre de quoi est faite leur réalité pour garantir des solutions durables et une résilience à long terme.

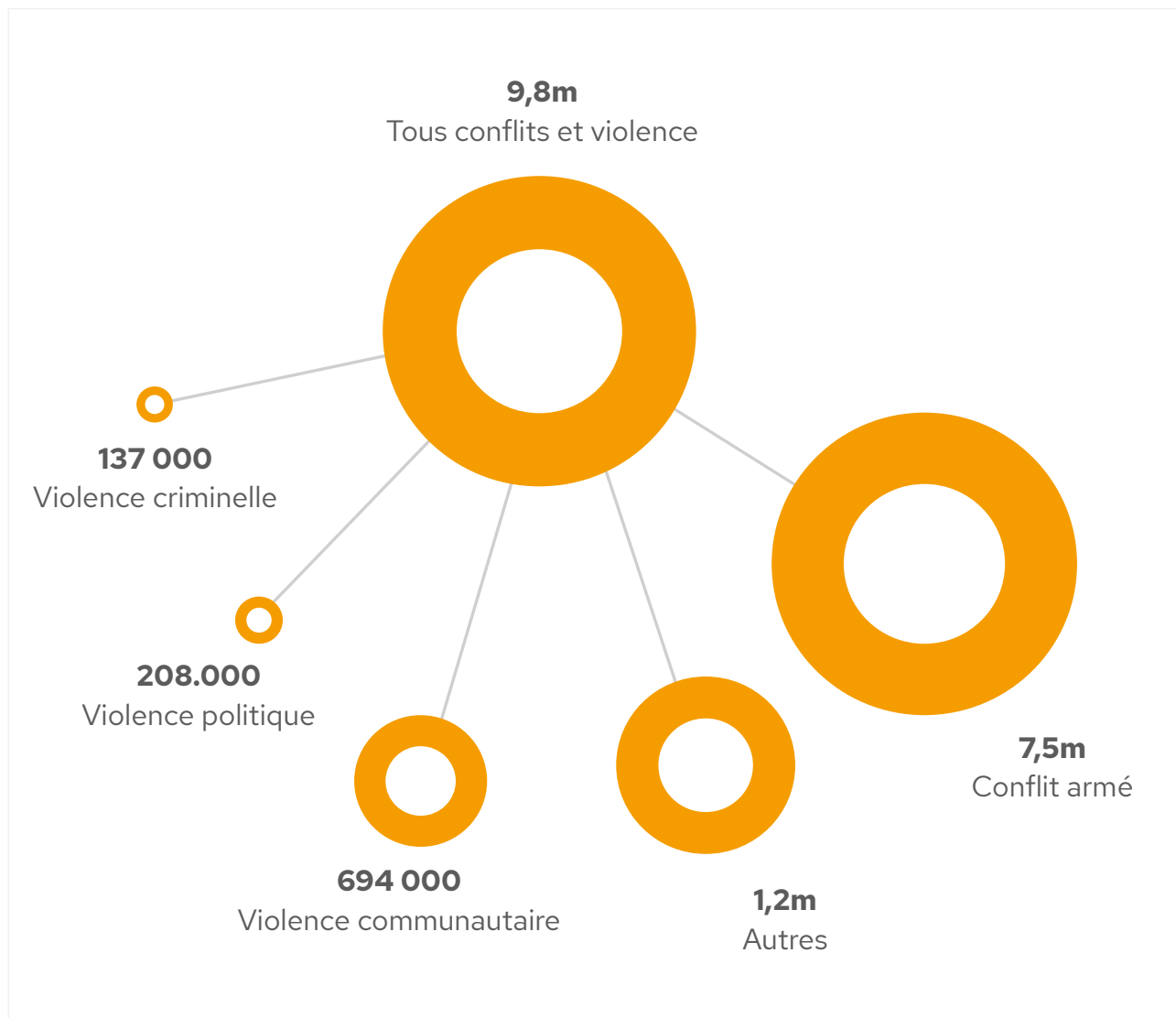
1 Internal Displacement Monitoring Centre

2 *Rapport mondial sur le déplacement interne 2021*, Internal Displacement Monitoring Centre

3 *Refugee Data Finder*, HCR

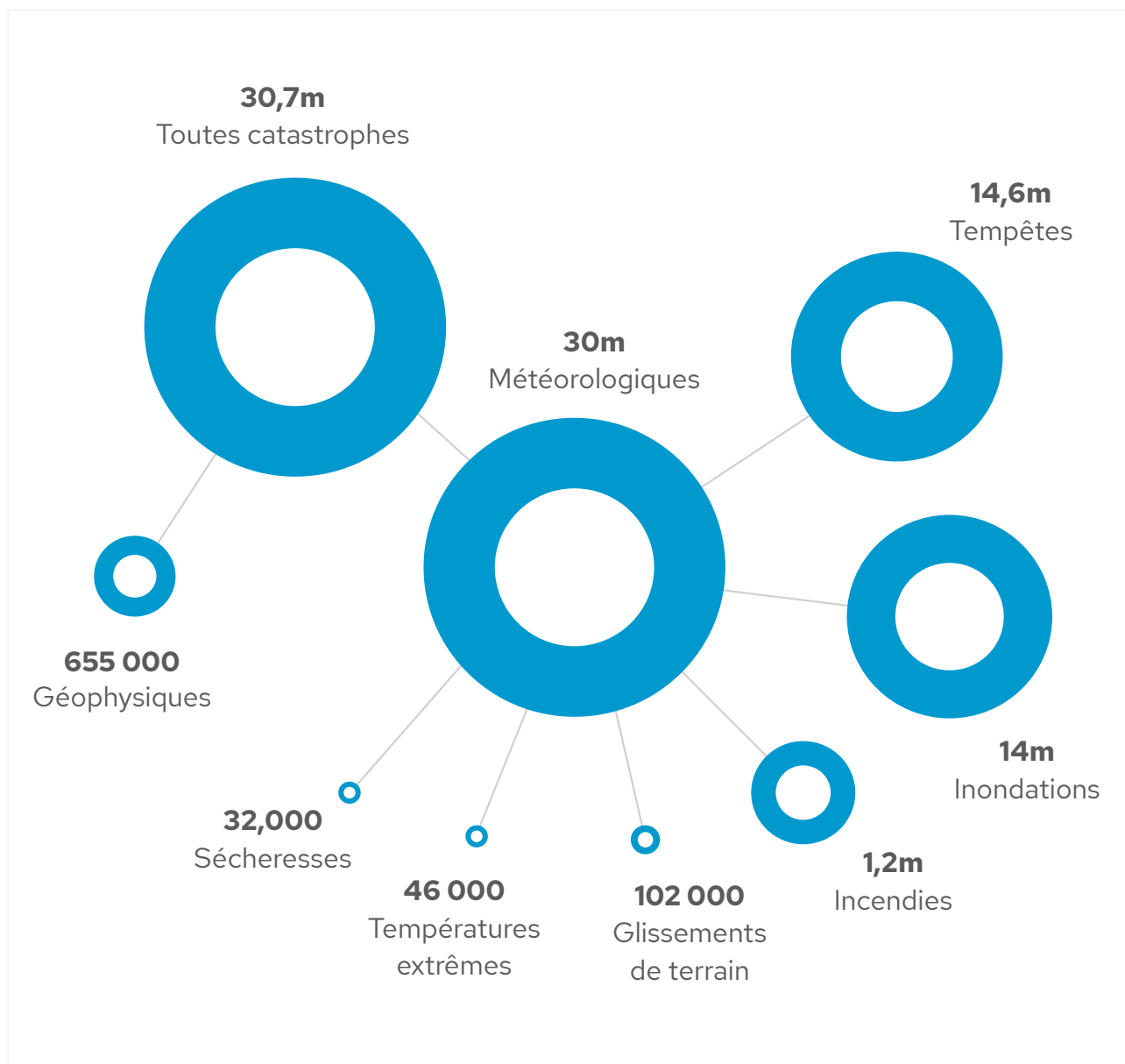
4 *Déplacements forcés : réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI)*, Protection Civile et Operations d'Aide Humanitaire Européennes

Nouveaux déplacements en 2020 dans des contextes de conflits et de violences



Source : *Rapport mondial sur le déplacement interne 2021*, Internal Displacement Monitoring Centre. En raison des arrondis, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres

Nouveaux déplacements en 2020 dans le contexte de catastrophes



Source : *Rapport mondial sur le déplacement interne 2021*, Internal Displacement Monitoring Centre. En raison des arrondis, certains totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des nombres



GNDR considère le déplacement forcé comme un **facteur de risque** de catastrophe. Les personnes qui risquent d'être déplacées ou qui le sont déjà sont confrontées à une probabilité considérablement accrue de vulnérabilité en matière de protection, de bien-être et de résilience.¹ Elles sont plus vulnérables aux aléas et autres risques ou menaces que ceux qui peuvent rester dans leur lieu de résidence choisi, et elles sont également confrontées à d'incroyables difficultés pour renforcer leur résilience.

Afin de comprendre les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes déplacées vivant dans des établissements informels dans des zones urbaines du monde entier, les organisations de la société civile (OSC) qui les soutiennent et les représentants des autorités locales responsables de leur bien-être ont échangé leurs points de vue. La méthodologie Vues du front (VdF), ainsi que d'autres techniques participatives, ont été utilisées. Les points de vue recueillis sur leur contexte de risque et sur un environnement favorable ont permis de faire des constatations et de tirer des conclusions sur la manière dont le déplacement forcé peut être abordé.

¹ Il convient de noter que le déplacement en tant que facteur de risque ne doit pas être interprété comme le fait que les personnes elles-mêmes sont un risque, ou que les pays / villes doivent se protéger d'un afflux massif de personnes venant d'ailleurs.



GNDR est le plus grand réseau international d'organisations de la société civile (OSC) actives dans le renforcement de la résilience des communautés et dans la réduction des risques auxquels celles-ci sont confrontées.

Notre action vise à mettre les OSC présentes sur le terrain en contact avec les gouvernements et avec les institutions nationales et internationales chargées d'élaborer les politiques. Nous influençons les politiques et les pratiques en amplifiant la voix des populations les plus menacées. Nous échangeons nos connaissances et nos capacités, et nous élaborons ensemble de nouvelles approches. Notre réseau compte plus de 1 500 OSC dans 126 pays.

Dans notre stratégie 2020-25, intitulée [Un leadership local pour un impact mondial](#), nous cherchons à renforcer la collaboration, la solidarité et la mobilisation des organisations de la société civile, à promouvoir un mouvement de localisation et à œuvrer pour un développement qui tienne compte des risques.

Dans le domaine du déplacement forcé, GNDR cherche, avant, pendant et après le déplacement, à aider les communautés les plus exposées à résister et à se transformer malgré les chocs, et à renforcer la résilience aux catastrophes des communautés qui ont perdu le lien avec leurs réseaux de soutien et leurs moyens de subsistance. Pour réduire ces risques, de nombreux membres de GNDR travaillent, dans des conditions extrêmement difficiles, avec les communautés d'accueil et les personnes déplacées.

Le *programme Rendre les déplacements plus sûrs*, financé par l'USAID, cherche des solutions locales de réduction des risques de catastrophes (RRC) aux problèmes rencontrés par les populations vivant dans les zones urbaines. Son objectif est de mieux comprendre les risques particuliers de catastrophe qui menacent les populations déplacées dans les zones urbaines ; d'augmenter le nombre d'approches innovantes pour réduire la vulnérabilité des populations déplacées dans les zones urbaines ; et, enfin, de veiller à ce que les approches et les rôles des parties prenantes pour réduire la vulnérabilité des populations déplacées dans les zones urbaines soient institutionnalisés dans les systèmes nationaux et internationaux.



Dans le cadre de notre programme *Rendre les déplacements plus sûrs*, 11 communautés déplacées dans des zones urbaines ont été sélectionnées pour y mener des recherches, des actions et y exercer une influence au niveau local. Les recherches menées auprès de ces 11 communautés déplacées constituent la majeure partie des recherches décrites dans ce document.

Plus de 4 900 personnes déplacées ont été interrogées en utilisant une version de la méthodologie « Vues du front » (VdF). Cette méthodologie est un outil d'évaluation qui cherche à comprendre les menaces, les conséquences, les actions et les obstacles rencontrés par les populations déplacées dans les zones urbaines, et de comprendre ainsi leurs difficultés et leurs perspectives.¹

Pour chaque zone urbaine accueillant des personnes déplacées qui avait été sélectionnée², des processus de cartographie participative ont été entrepris pour mieux comprendre la zone urbaine ainsi que les communautés, les aléas, les vulnérabilités, les parties prenantes et la fourniture de services qui lui sont liés. La zone urbaine a été divisée en subdivisions, et à partir de celles-ci, un nombre équitable de maisons a été sélectionné par subdivision pour contribuer à l'enquête (une personne par foyer). La participation totale à VdF devait être composée de 30 % d'hommes, 30 % de femmes, 20 % d'enfants et de jeunes, 10 % de personnes en situation de handicap et 10 % de personnes âgées. En outre, cinq représentants des OSC locales et cinq représentants du gouvernement local ont été invités à participer.

La taille totale de l'échantillon était calculée sur la base de 10 % du nombre total de personnes déplacées dans cette zone urbaine. Ce chiffre a ensuite été ajusté en fonction

¹ Voir l'annexe : Exemple de l'enquête

² Voir l'annexe : Méthodologie pour la sélection des zones urbaines



de la population cible globale de 4 800 personnes à impliquer. Par exemple, si le nombre était trop élevé pour pouvoir livrer les conclusions dans les délais et le budget impartis, ou trop bas pour constituer une contribution équitable en vue d'atteindre la cible de 4 800 personnes dans le monde, des calculs ont été effectués pour présenter un nombre plus équitable réparti à travers les 11 zones urbaines.

Pour les besoins de VdF, les principales causes de déplacement ont été définies comme suit :

- Aléas sociaux, notamment mais sans s'y limiter, violence domestique, tensions ou divisions politiques et discrimination ;
- Catastrophes ou aléas naturels, notamment mais sans s'y limiter, des aspects tels que les inondations, phénomènes météorologiques extrêmes, séismes, etc. ;
- Conflits, notamment, mais sans s'y limiter, violence, guerre, émeutes et attaques terroristes ;
- Aléas économiques, notamment mais sans s'y limiter, la pauvreté et la nécessité de chercher du travail ailleurs ;
- Autre.

Une cartographie des parties prenantes, une cartographie des aléas, une analyse des récits, une analyse des politiques et des discussions de groupe ont également été entreprises au sein de ces communautés urbaines déplacées. En complément, 185 récits provenant des membres de GNDR dans le monde entier ont été analysés et une table ronde réunissant 52 parties prenantes du monde universitaire, de la société civile, des agences des Nations Unies et des organisations internationales a examiné et confirmé les constatations et les conclusions de la recherche.

Constatations générales



Photo: Protection civile et aide
humanitaire européennes

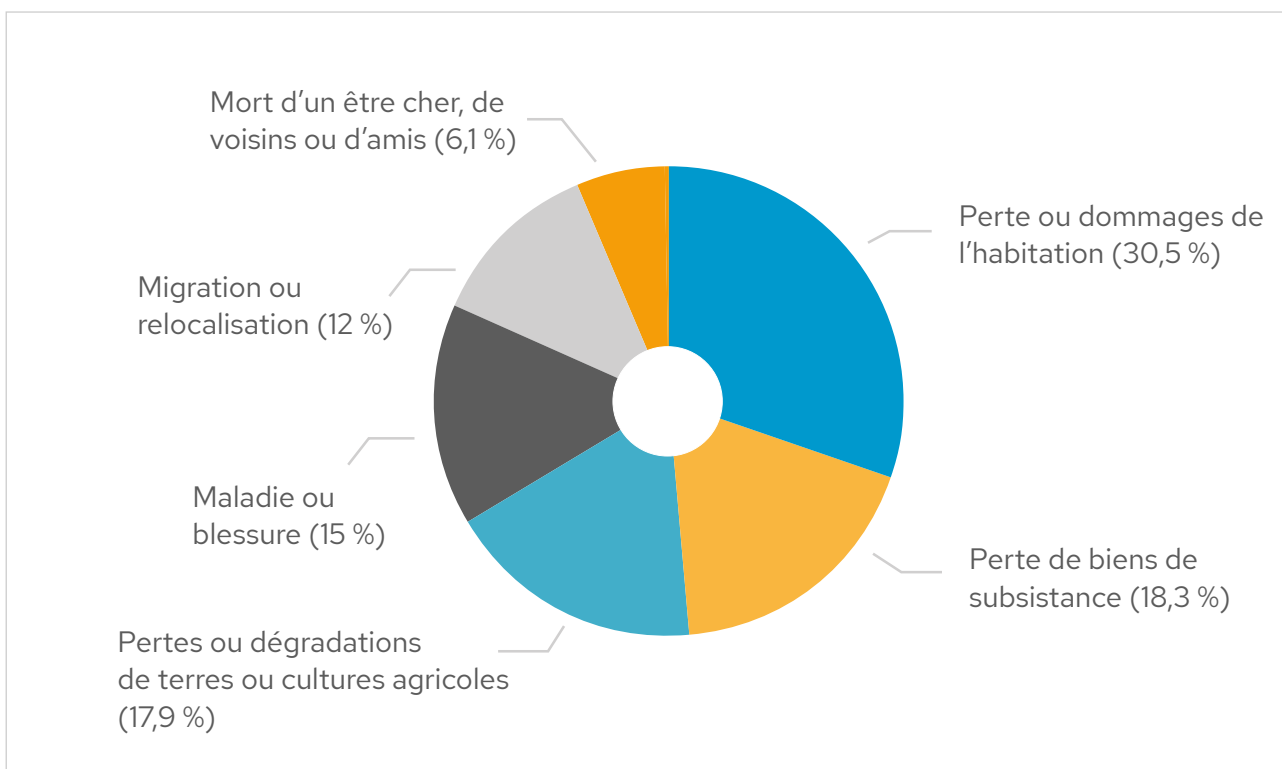
Une mère et son enfant dans le camp de
personnes déplacées de Jowle, à Garowe,
en Somalie

Constatation n° 1 : Vulnérabilité prolongée

L'écrasante majorité des populations déplacées reste vulnérable aux catastrophes et aux conflits des années après leur déplacement initial.

Deux tiers des personnes interrogées ont déclaré qu'elles continuaient à être affectées par des catastrophes. Ces populations continuent à être confrontées à des aléas permanents, surtout dans les années qui suivent immédiatement le départ de leur foyer. Pour les personnes déplacées depuis moins de trois ans, les conséquences perçues

Comment les personnes déplacées sont affectées par les catastrophes – selon ce qu'ont rapporté les personnes déplacées



Source : *Données communautaires* de notre programme *Rendre les déplacements plus sûrs*.



des risques auxquels elles sont confrontées sont principalement des inondations, des pertes économiques et de moyens de subsistance, et la destruction d'abris. Parmi ces « nouvelles » catastrophes, la perte la plus importante pour elles est la perte ou la détérioration de leur logement et la perte de leurs moyens de subsistance.

« Il y a un exode de personnes du désert et des villages désertiques du sud marocain en raison de la sécheresse, mais aussi les institutions éducatives de toutes sortes, comme les universités et les écoles, et les services de santé ne fonctionnent pas aussi bien que dans les villes. Il y a du chômage, donc les gens continuent à se déplacer. »

Membre de GNDR au Maroc



La cartographie montre que les personnes déplacées vivent dans des environnements vulnérables dont le niveau de risque ne fait qu'augmenter avec le temps. Les photos de la page précédente mettent en évidence une population déplacée à Katmandou, au Népal. Au fil du temps, la densité de population et les logements informels augmentent le long de la rivière, et le site lui-même ne protège pas de la menace de catastrophes.

En mars 2021, un tiers des personnes vivant dans ce quartier informel estimaient que le risque le plus important était celui des inondations soudaines. Malheureusement, en septembre 2021, ce risque s'est concrétisé quand 85 ménages ont ressenti l'effet dévastateur d'environ 105 mm de pluie en 3 heures. Ces pluies ont entraîné une crue soudaine de la rivière Bagmati. L'eau a pénétré dans l'établissement par les trous d'évacuation et les joints de construction du mur de soutènement, et l'eau s'écoulant de la route adjacente a submergé l'établissement. Le personnel de l'OSC a fait le commentaire suivant : « On nous avait dit que les inondations soudaines étaient un risque pendant l'enquête VdF allégée, mais personne n'avait imaginé que cela pourrait se produire avec l'ampleur que cela a pris. »

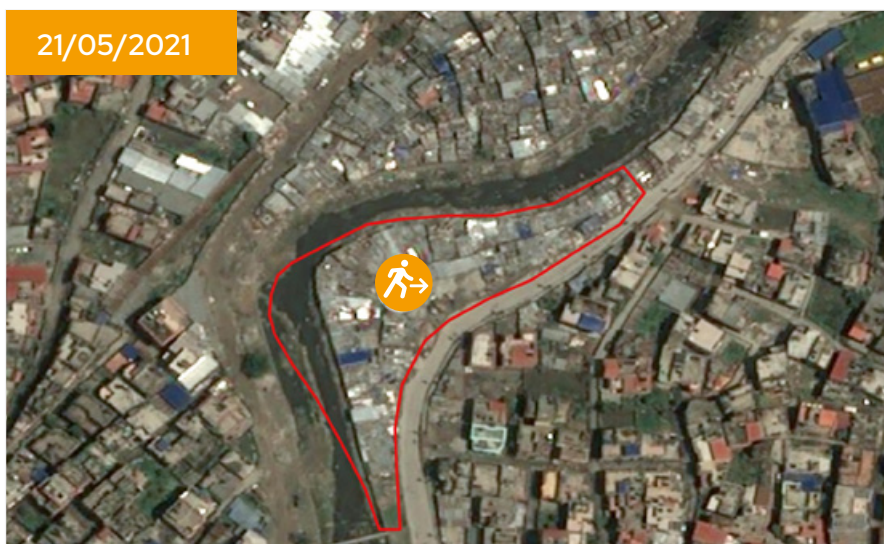
Enfin, les recherches documentaires ont mis en évidence l'effet de la pandémie de Covid-19 sur les communautés déplacées dans les zones urbaines. Non seulement ces communautés sont plus susceptibles de contracter la maladie en raison d'espaces de vie surpeuplés, souvent dépourvus de bonnes infrastructures d'eau et d'assainissement, mais la menace est aggravée par leur manque d'accès aux services de santé de base. En outre, « la pandémie de Covid-19 a aggravé une culture préexistante de méfiance, de xénophobie et d'intolérance envers les minorités, notamment les migrants. Cela aggrave le sentiment d'isolement des migrants et conduit globalement à une plus grande exclusion – dans de multiples dimensions – du reste de la société. »¹

¹ [The Power of Contact: Designing, Facilitating and Evaluating Social Mixing Activities to Strengthen Migrant Integration and Social Cohesion Between Migrants and Local Communities](#), IOM 2021

Constatations générales



L'image satellite montre le changement de morphologie de la rivière à proximité de l'établissement des PDI à Katmandou



Établissement des PDI



2019 Étendue de l'établissement

0 25 50 m



Cette carte utilise l'imagerie satellite Pléiades pour identifier le changement de morphologie de la rivière Bagmati et la pression croissante que ce changement exerce sur l'établissement des PDI.

Produit par [MapAction](#). Créé : 07/07/2021. Soutenu par le Bureau d'assistance humanitaire. Sources des données : NSET, AIRBUS DS GEO. La description et l'utilisation des délimitations, des noms et des données associées présentées ici n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation de MapAction



Constatation n° 2 : Insécurité économique

Les populations déplacées courent un risque élevé d'entrer, ou de rester, dans l'insécurité économique une fois qu'elles ont été forcées de quitter leur foyer.

Les discussions sur le déplacement forcé ne sont jamais loin d'un débat sur les déclencheurs de la migration et sur la mesure dans laquelle les personnes déplacées sont des migrants économiques, plutôt que des personnes forcées de quitter leur foyer en raison d'un conflit ou d'aléas naturels ou sociaux. Les récits, provenant du monde entier, mettent en évidence la complexité des facteurs qui déclenchent le déplacement, ainsi que le thème commun selon lequel les populations déplacées sont plus exposées, ou continuent à l'être, après avoir quitté leur foyer. Il est clair que de multiples facteurs, notamment des considérations financières ou de subsistance, pousseront les gens à se déplacer. Les facteurs économiques peuvent

« Le Cameroun n'est pas épargné par une montée de l'insécurité due à la prolifération des milices et des groupes armés dans la région. Il est l'objet d'attaques récurrentes perpétrées sur son sol, créant un climat de terreur qui oblige les populations à migrer vers les zones urbaines pour y trouver refuge. Malheureusement, dès leur arrivée en ville, elles sont confrontées à des problèmes de logement, de chômage, de pauvreté et d'intégration sociale. Cela augmente les taux d'échec scolaire, de délinquance juvénile, de grossesses non désirées, de mariages précoces et de criminalité organisée. Malgré les efforts déployés par le gouvernement, il est clair que ces personnes déplacées ont besoin d'être accompagnées et soutenues pour pouvoir faire face à ces menaces. »

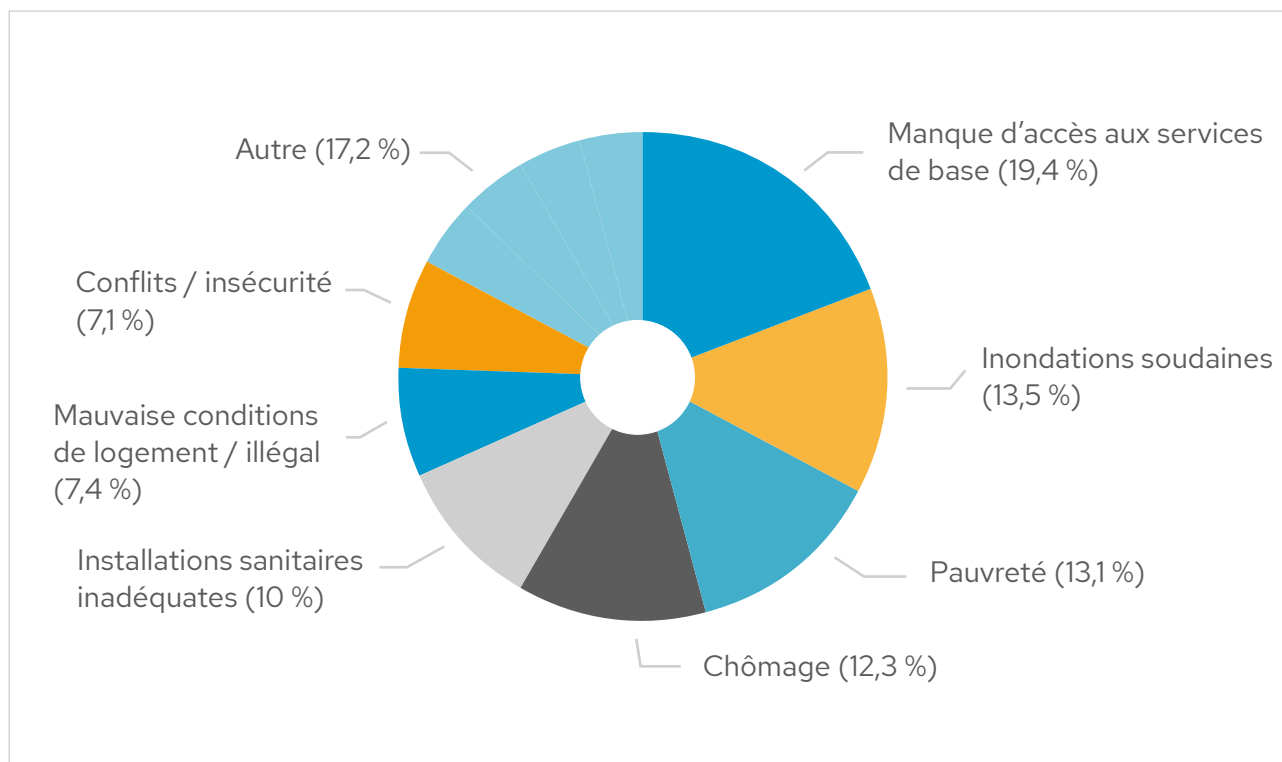
Membre de GNDR au Cameroun



s'accumuler au fil du temps, une catastrophe à court terme étant l'élément déclencheur qui oblige finalement quelqu'un à se déplacer ; ou bien une personne peut subir des catastrophes mais finir par perdre ses moyens de subsistance et choisir de partir.

Les personnes déplacées pour des périodes plus courtes ont perçu leurs plus grandes menaces comme étant des aléas naturels (fortes pluies, tempêtes et inondations soudaines), tandis que les personnes déplacées pour une période plus longue semblent être plus préoccupées par les questions économiques. En ce qui concerne les principales menaces perçues, 19,4 % des personnes interrogées ont déclaré que, pour elles, la principale menace

Principales menaces pour les personnes déplacées signalées par l'ensemble des répondants



Source : *Données communautaires* de notre programme *Rendre les déplacements plus sûrs*.



était le manque d'accès aux services de base (nourriture, eau, éducation et santé). 13,5 % de l'ensemble des personnes interrogées ont décrit les inondations soudaines comme la plus grande menace, suivies par 13,1 % pour qui c'était la pauvreté. Ces constatations se retrouvent dans les réponses des femmes, mais 16 % des participants masculins déplacés ont souligné le chômage comme une menace. Tous ces éléments indiquent que les modèles de déplacement dans les zones étudiées ne conduisent pas à des solutions durables. Au contraire, les personnes déplacées semblent plutôt finir dans la pauvreté ou ne pas en sortir au fil du temps.

La carte de la page suivante met en évidence une communauté déplacée en Indonésie vivant loin des services essentiels, ayant été relogée après les inondations dans des zones sans bon accès aux services dont elle a besoin.

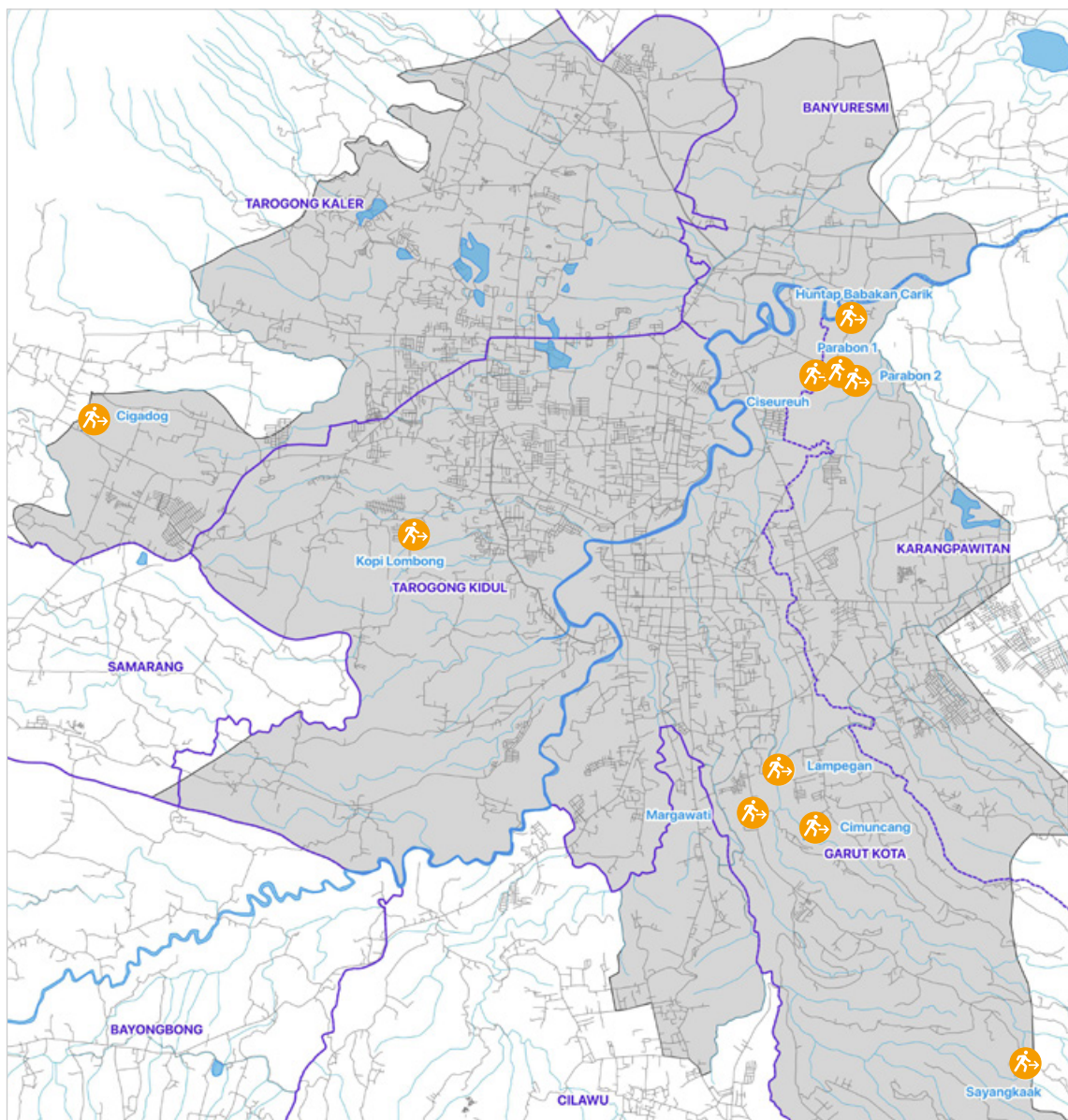
Enfin, l'action en faveur de l'emploi et de la réduction de la pauvreté, la création d'entreprises et de moyens de subsistance, et les programmes d'eau et d'assainissement ont été les trois réponses les plus courantes à l'enquête VdF permettant de faire face aux problèmes de déplacement. Il est inquiétant de constater que les personnes déplacées ont besoin d'une action en matière de sécurité financière et de sécurité de l'eau – deux questions critiques qui devraient sans doute être prioritaires dans toute réponse au déplacement.

Si l'on examine de plus près les actions suggérées, on constate une différence d'opinion entre les groupes, en fonction de la durée du déplacement. Pour ceux qui ont été déplacés depuis moins d'un an, il faut procéder à des évacuations, à des exercices et à des simulations, au reboisement et à des actions de préparation aux catastrophes. Pour les personnes déplacées depuis 1 à 3 ans, les actions prioritaires à leurs yeux sont la réduction de la pauvreté, l'emploi et l'éducation ainsi que la formation. Cela indique, une fois de plus, que les personnes déplacées depuis moins longtemps restent considérablement plus préoccupées par les catastrophes en cours ou les causes de leur déplacement, alors que celles qui ont été déplacées depuis plus longtemps deviennent de plus en plus préoccupées par les questions économiques.

Constatations générales



Localisation des PDI à Gurat, Indonésie



- Établissement des PDI
 - Zones urbaines
 - Route
 - Sous-district
 - Rivière
- 0 1 2 km

Produit par MapAction. Créé le 07/07/2021. Soutenu par le Bureau d'assistance humanitaire. Sources des données : RDI, OpenStreetMap. La représentation et l'utilisation des délimitations, des noms et des données associées présentées ici n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation de MapAction



Constatation n° 3 : Réponses à court terme

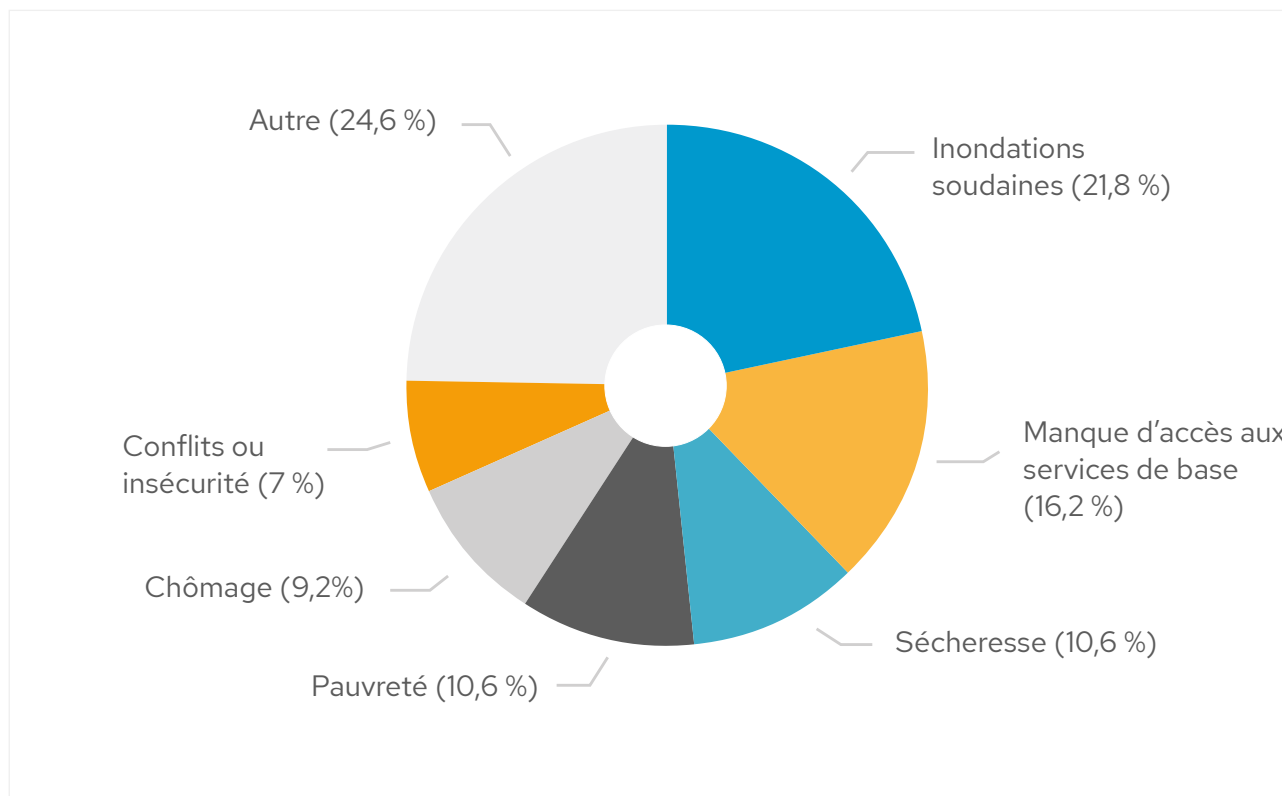
La réponse du gouvernement local au déplacement est axée sur le court terme et les aléas uniques.

Les menaces ou risques les plus importants perçus par les gouvernements locaux sont dominés par des aléas tels que les inondations soudaines (21,8%), la sécheresse (10,6%) et les conflits (7%). Cela pourrait être une indication de leur connaissance plus détaillée des aléas dans la région et de leur mandat pour réagir lorsque les aléas deviennent des catastrophes. Les personnes déplacées en raison de mauvaises conditions économiques ont mis en avant les inondations soudaines (27%) et la sécheresse (13%) comme leur plus grande menace perçue. Les personnes déplacées par des catastrophes, des aléas sociaux et « autres » ont cité le manque d'accès aux services de base (20 %), les inondations soudaines (15 %), les mauvaises installations sanitaires (14 %) et la pauvreté (11 %) comme principales menaces, mais restent également préoccupées par la menace / le risque de conflit et d'insécurité en cours.

« Les autorités locales et la société civile ont la même conception de la menace prioritaire, mais la communauté ne partage pas cet avis. Elles s'accordent également à dire que si la distribution d'équipements d'urgence et de kits de survie, ainsi que la préparation aux catastrophes, restent une bonne opportunité pour réduire la vulnérabilité des communautés... il y a une faible gouvernance – un manque de politiques pour renforcer la résilience des communautés face aux risques et un manque de budget significatif alloué. »

Membre du GNDR en République du Congo

Principales menaces pour les personnes déplacées signalées par les gouvernements locaux



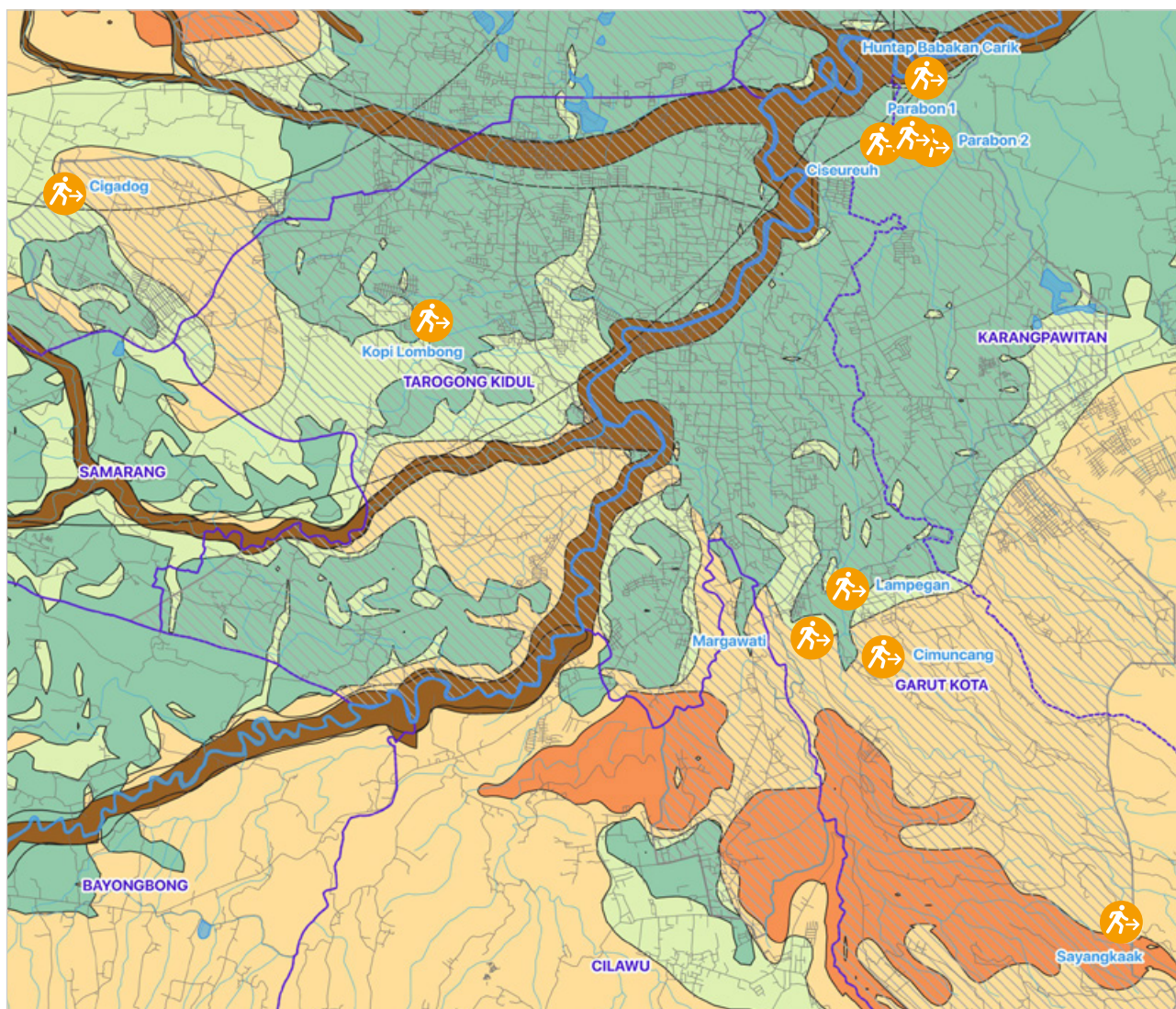
Source : *Données communautaires* de notre programme *Rendre les déplacements plus sûrs* [<https://www.gndr.org/fr/impact/making-displacement-safer/explore-forced-displacement-data/>]

Cela montre qu'il existe une nette différence d'opinion entre les représentants des gouvernements locaux et les populations déplacées quant aux menaces qui pèsent sur eux, notamment lorsque ces populations font face aux défis longtemps après l'événement principal. La carte de la page suivante met en évidence la relocalisation du gouvernement en Indonésie en raison des inondations, une situation qui cependant laisse les populations exposées à de nouveaux aléas, car elles vivent désormais sur un terrain où circulent des matériaux dangereux.

Constatations générales



Risque de catastrophe dans la zone urbaine de Gurat et emplacement des personnes déplacées



- Remanier le flux des matériaux
- Mouvement de terrain élevé
- Mouvement de terrain secondaire
- Établissement des PDI
- Faible mouvement du sol
- Très faible mouvement du sol
- Zone d'Urdan



Produit par MapAction. Créé le 07/07/2021. Soutenu par le Bureau d'assistance humanitaire. Sources des données : RDI, OpenStreetMap. La représentation et l'utilisation des délimitations, des noms et des données associées présentées ici n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation de MapAction



Constatation n° 4 : Le changement climatique accroît les risques

Les déplacements dans le contexte de catastrophes constituent un risque toujours plus grand, exacerbé par l'impact croissant du changement climatique sur les risques de catastrophe.

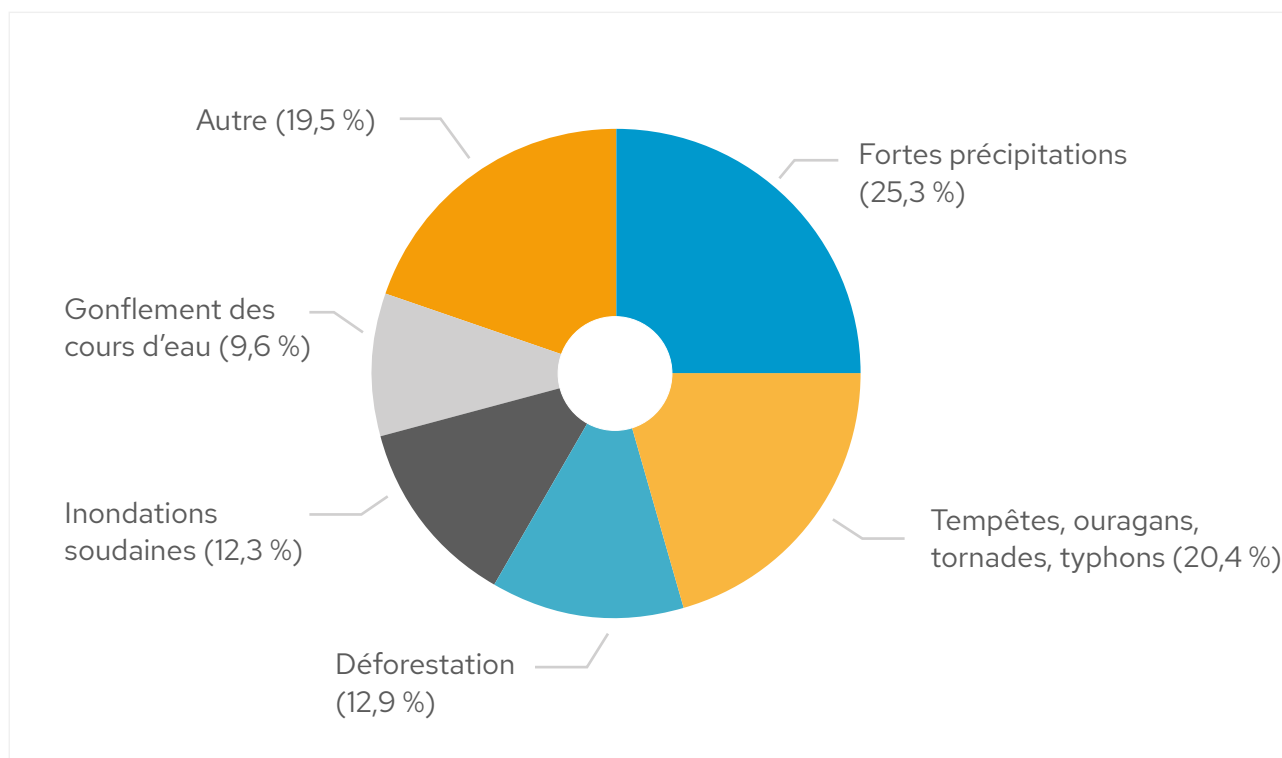
Alors que l'attention porte sur les déplacements dans les contextes de conflits, les risques croissants et de plus en plus complexes du changement climatique augmentent, à un rythme alarmant, les déplacements dans le contexte de catastrophes. Les déplacements dans le contexte de catastrophes sont très souvent déclenchés par les tempêtes. Elles ont conduit au déplacement de 14,6 millions de nouvelles personnes l'année dernière, les inondations en provoquant 14 millions supplémentaires. Le déclenchement le plus important dans le cadre des conflits et de la violence a été les conflits armés, qui ont forcé 7,5 millions de personnes à quitter leur foyer l'année dernière.¹

Pour les 185 personnes qui nous ont raconté leur déplacement, le changement climatique était le problème le plus souvent cité comme facteur d'augmentation du risque de catastrophe pour les populations touchées par le déplacement.

Étant donné le risque élevé d'inondations soudaines dans le monde, on aurait pu s'attendre à ce que les facteurs liés au changement climatique soient cités beaucoup plus souvent dans l'ensemble du programme VdF ; toutefois, il y a eu quelques exemples clairs de son impact. Au Salvador et au Honduras, les communautés déplacées vivant à la périphérie des zones urbaines s'y sont installées en raison de conséquences du changement climatique. Les menaces auxquelles ces communautés continuent de faire face sont : au Honduras, les fortes pluies (25,3 %), les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les tempêtes,

¹ *Rapport mondial sur le déplacement interne 2021*, Internal Displacement Monitoring Centre.

Principales menaces pour les personnes déplacées au Honduras



Source : *Données communautaires* de notre programme *Rendre les déplacements plus sûrs*.

les ouragans, les tornades et les typhons (20,4 %) et la déforestation (12,9 %) ; et, au Salvador, la sécheresse (50 %) et les inondations soudaines (35 %).



Au Soudan du Sud, depuis 2013, deux millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays en lien avec le conflit né de divisions ethniques. Les violences intercommunautaires et les aléas naturels récurrents tels que les inondations et la sécheresse ont encore aggravé les déplacements.¹ En concentrant les recherches sur les communautés déplacées à la périphérie de Juba et le long du Nil, ce sont les conséquences du changement climatique et les aléas permanents pour la santé qui sont alarmants. Les PDI sont exposées à un risque élevé de déplacement secondaire. Bien que ces communautés soient conscientes des risques d'inondation, elles restent autour de ces zones en raison des avantages économiques perçus ; par exemple, pour gagner leur vie, elles cultivent des jardins potagers et pratiquent la pêche le long des berges du fleuve.

Les plus grandes inquiétudes quant aux conséquences des risques encourus sont la maladie (20 %) et la faim (19 %). « Le taux de malnutrition est très élevé chez les personnes déplacées, notamment chez les enfants, les mères allaitantes et les femmes enceintes. Les latrines à fosse sont remplies mais les gens doivent encore les utiliser et ils doivent cuisiner juste à côté de ces latrines. Il y a de fortes chances que des maladies se déclarent ici. » Une autre partie prenante interrogée a déclaré : « Certaines familles n'ont, depuis leur arrivée, pas obtenu de meilleur abri. Les pluies et la chaleur du soleil les affectent donc encore. »

« Les impacts du changement climatique sont nombreux et peuvent à la fois déclencher des déplacements et aggraver les conditions de vie ou entraver le retour de ceux qui ont déjà été déplacés. Les ressources naturelles limitées, comme l'eau potable, deviennent encore plus rares dans de nombreuses régions des îles Tonga. »

Membre de GNDR au royaume de Tonga

¹ Nations Unies, 2019



Constatation n° 5 : Réponses non localisées

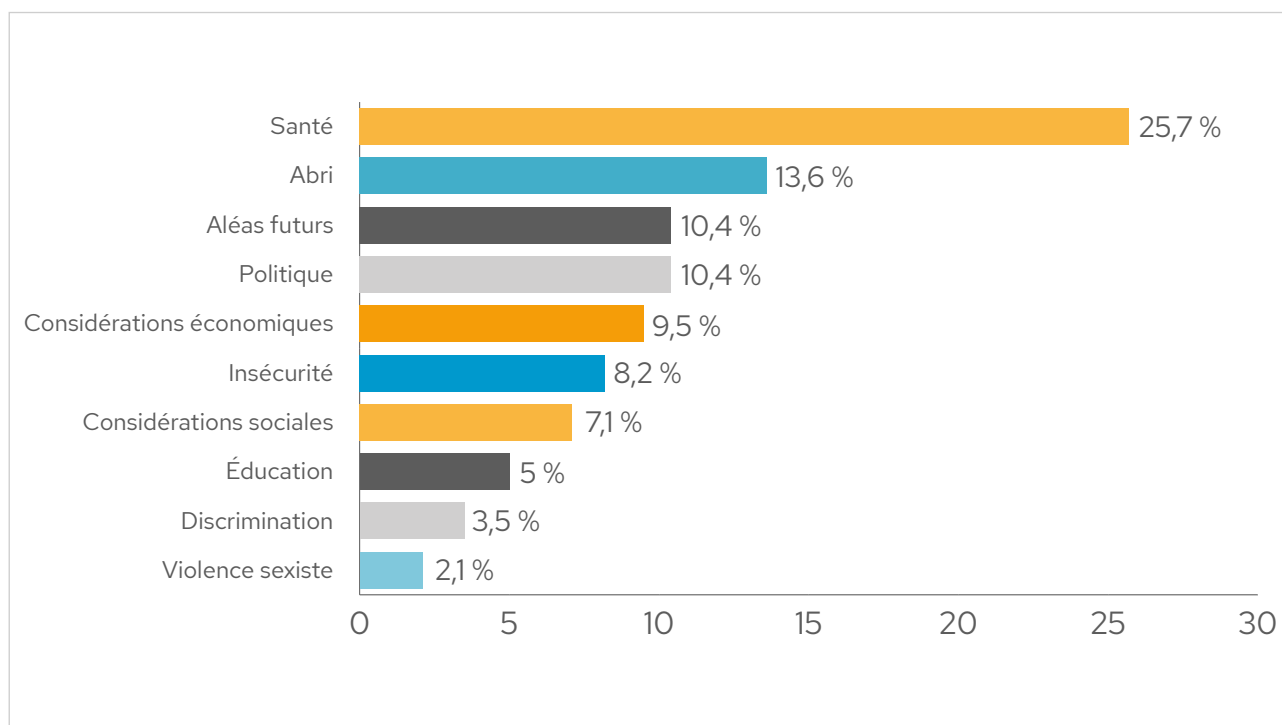
Une réponse localisée efficace n'est pas encore la norme pour faire face aux catastrophes complexes.

Alors que des tendances générales se dégagent de notre analyse, il est clair que les causes et conséquences multiples et complexes du déplacement appellent une réponse localisée.

VdF montre que les constatations de chaque pays face aux menaces perçues sont toutes très différentes. C'est une indication que la réponse à la réduction des risques de catastrophe des personnes déplacées doit tenir compte du contexte local. Par exemple, cinq ans après leur réinstallation à la suite d'un tsunami, les personnes déplacées au Sri Lanka sont préoccupées par la pauvreté (24 %), l'alcoolisme (14 %) et les mauvaises installations sanitaires. En République du Congo, le changement climatique laisse les personnes déplacées face à la crainte d'inondations soudaines (31 %), d'épidémies (25 %) et du manque d'accès aux services de base (9 %). En Irak, suite au conflit, les personnes déplacées sont préoccupées par la pauvreté (32 %), le chômage (23 %) et le coût élevé de la vie (17 %).

L'analyse de ces récits a révélé plus de 530 problèmes différents cités par 185 communautés dans 60 pays. De la discrimination et la violence systématiques envers les Rohingyas fuyant le Myanmar aux inondations hivernales au Liban, de la création de zones rurales protégées au Brésil au réaménagement urbain forçant les gens à quitter leur maison à Los Angeles aux États-Unis d'Amérique, les déclencheurs et les conséquences multidimensionnels liés aux risques de déplacement, dont ont témoigné les membres de GNDR, étaient vastes. De même, selon notre analyse générale des récits, les difficultés

Problèmes les plus courants signalés par les personnes déplacées



Source : *Données communautaires* de notre programme *Rendre les déplacements plus sûrs* [<https://www.gndr.org/fr/impact/making-displacement-safer/explore-forced-displacement-data/>]

permanentes auxquelles sont confrontées les populations déplacées varient. 26 % des difficultés étaient liées à la santé, 15 % aux logement et abris, 10 % aux préoccupations économiques et aléas futurs, et 8 % aux problèmes de sécurité actuels.

Dans l'ensemble de cette différence contextuelle, il existe une divergence d'opinion entre les gouvernements locaux, les groupes de la société civile et les communautés déplacées. Étant donné les rôles différents joués par les parties prenantes, cela était prévisible, mais les OSC et les gouvernements doivent néanmoins, dans la mesure du possible, s'aligner sur les perspectives des personnes déplacées.



Principales menaces signalées par chaque type de personnes interrogées

Personnes déplacées	OSC	Administrations locales
<ol style="list-style-type: none">1. Manque d'accès aux services de base (20 %)2. Inondations soudaines (13 %)3. Pauvreté (13 %)4. Chômage (13 %)	<ol style="list-style-type: none">1. Inondations soudaines (21 %)2. Pauvreté (12 %)3. Mauvais assainissement (10 %)4. Chômage (10 %)	<ol style="list-style-type: none">1. Inondations (22 %)2. Manque d'accès aux services de base (16,2 %)3. Sécheresse (11 %)

Une lacune manifeste dans les structures de gouvernance locale est apparue, la majorité des réponses soulignant que des mécanismes de gouvernance locale efficaces ne sont pas en place pour traiter les difficultés émergentes. Si l'on considère uniquement la perspective des représentants des collectivités locales, les réponses sont majoritairement les suivantes :

- Les personnes déplacées sont **rarement** consultées lors de l'élaboration des politiques, des plans et des activités visant à réduire les risques de catastrophe ;
- Les personnes déplacées **n'ont pas du tout** accès aux ressources financières dont elles ont besoin pour réduire les risques ;
- Les personnes déplacées ont **rarement** accès à des informations opportunes et pertinentes pour les aider à réduire les risques auxquels elles sont confrontées.

La corruption et le manque de transparence constituent un problème important, 14 % des personnes interrogées par VdF soulignant qu'il s'agit du principal obstacle à l'adoption de mesures pour faire face aux risques encourus. Viennent ensuite le manque de mise en



place d'installations, de ressources et de communication qui, idéalement, devraient être coordonnés par le gouvernement local, voire national.

Le budget et l'allocation des ressources ont été cités par les OSC comme un problème commun. « Même lorsque des ressources sont disponibles, elles n'atteignent pas les personnes qui en ont besoin et se " perdent " dans le processus. »¹ Il faut noter que cette constatation ne désigne pas particulièrement les gouvernements locaux comme étant corrompus, car d'autres parties prenantes, dans des contextes différents, pourraient avoir exploité les ressources destinées aux personnes déplacées. Il est cependant intéressant de noter que les gouvernements locaux eux-mêmes reconnaissent les problèmes à traiter. Eux aussi soulignent les mêmes facteurs comme constituant les principaux obstacles à la lutte contre les risques auxquels sont confrontées les communautés déplacées. De plus, au Niger, les OSC ont déclaré : « Il y a une volonté politique du côté du gouvernement de soutenir les populations déplacées et de les aider à renforcer leur résilience, mais les ressources financières font défaut. Il existe une bonne structure au niveau national pour traiter les questions de déplacement, mais elle n'est pas mise en œuvre car le gouvernement central ne dispose pas du budget nécessaire pour mener à bien cette politique. »²

1 Membre de GNDR au Congo.

2 Membre de GNDR au Niger.



« En 2018, l'Éthiopie a enregistré le troisième plus grand nombre de nouveaux déplacements au monde, avec 3 191 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays, déplacements principalement déclenchés par des conflits ethniques et frontaliers. Plusieurs groupes de population déjà exposés à un risque accru de violence sexiste seront encore plus gravement touchés. Les adolescentes, en particulier, sont confrontées à des risques particuliers, qui se traduisent par des responsabilités domestiques accrues les maintenant à la maison, décourageant la fréquentation scolaire et augmentant le risque de mariage précoce. Il en résulte un manque de compréhension en matière de santé, d'éducation, de droits et de services, ce qui limite leur accès à ces services. De nombreuses installations essentielles ne sont pas situées dans des zones sûres et facilement accessibles aux femmes et aux filles. Les femmes, les filles, les garçons et les hommes qui sont tous des survivants de la violence, sont confrontés à la discrimination et à l'exclusion sociale et risquent de subir une violence secondaire venant s'ajouter à la violence primaire. »

Membre de GNDR en Éthiopie



Constatation n° 6 : Exclusion des décisions

Les communautés déplacées les plus exposées, en particulier les femmes, ne sont pas suffisamment impliquées dans les décisions qui les concernent.

Deux tiers des personnes interrogées estiment qu'elles ne sont « pas du tout » consultées lors de l'élaboration de politiques, de plans et d'activités visant à réduire les risques de catastrophe.¹ Elles n'ont pas accès aux ressources financières nécessaires pour réduire les risques auxquels elles sont confrontées² et n'ont pas non plus accès à des informations opportunes et utilisables pour les aider à réduire les risques.³ Tous ces aspects sont les constituants d'un environnement favorable qui influencerait positivement une politique et une pratique efficaces pour toute personne menacée. Le manque d'information (18 %), le manque de sensibilisation (15 %) et l'extrême pauvreté (14 %) ont été les principaux facteurs empêchant l'inclusion dans l'environnement politique.

Fait anecdotique, plusieurs personnes déplacées – surtout des femmes – n'ont pas voulu répondre aux questions sur l'environnement politique. Cela indique un manque de capacité, de confiance, de volonté ou de connaissance pour même parler de cette question – première étape pour être ensuite capable de plaider pour le changement. Des raisons de cette situation ont été suggérées par les enquêteurs, notamment le manque de confiance pour s'exprimer, la méconnaissance de l'environnement politique (voire la non compréhension de la question) et la perception de conséquences politiques ou d'une forte influence des partis politiques dans leurs communautés. Les conclusions de notre

1 69,8 % des personnes interrogées

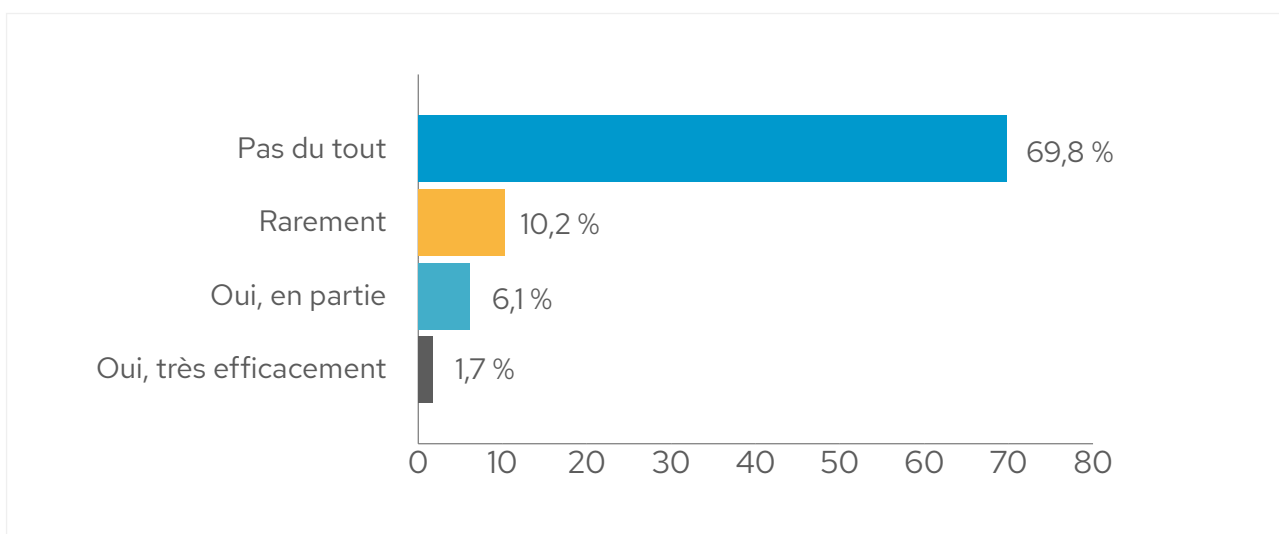
2 62 % des personnes interrogées

3 60,1 % des personnes interrogées



Rapport mondial / Vues du front montrent que plus encore qu'une incapacité à comprendre l'information, c'est l'absence même d'accès à cette information qui est le problème – un autre facteur important à prendre en compte.

Réponses des personnes déplacées à la question : Les personnes déplacées sont-elles suffisamment consultées lors de l'élaboration des politiques, des plans et des activités visant à réduire les catastrophes ?



Source : *Données communautaires* de notre programme *Rendre les déplacements plus sûrs*.



D'autres groupes exposés ont indiqué leur exclusion. Les enfants de moins de 15 ans, certaines personnes âgées et celles bénéficiant de l'aide sociale du gouvernement ont également, en partie, choisi de ne pas faire de commentaires.

Cette constatation est corroborée par les facteurs associés à la reconnaissance des personnes déplacées elles-mêmes. Les personnes déplacées depuis moins d'un an laissent entendre que le principal obstacle est le manque d'accessibilité. Celles qui ont déclaré ne pas avoir été officiellement reconnues comme déplacées par leur gouvernement, ont indiqué que l'absence de politiques de gestion des risques de catastrophes et de développement (19 %), le manque de communication (17 %) et l'inefficacité du gouvernement (13 %) empêchent la mise en place d'un environnement favorable à leur réalisation.

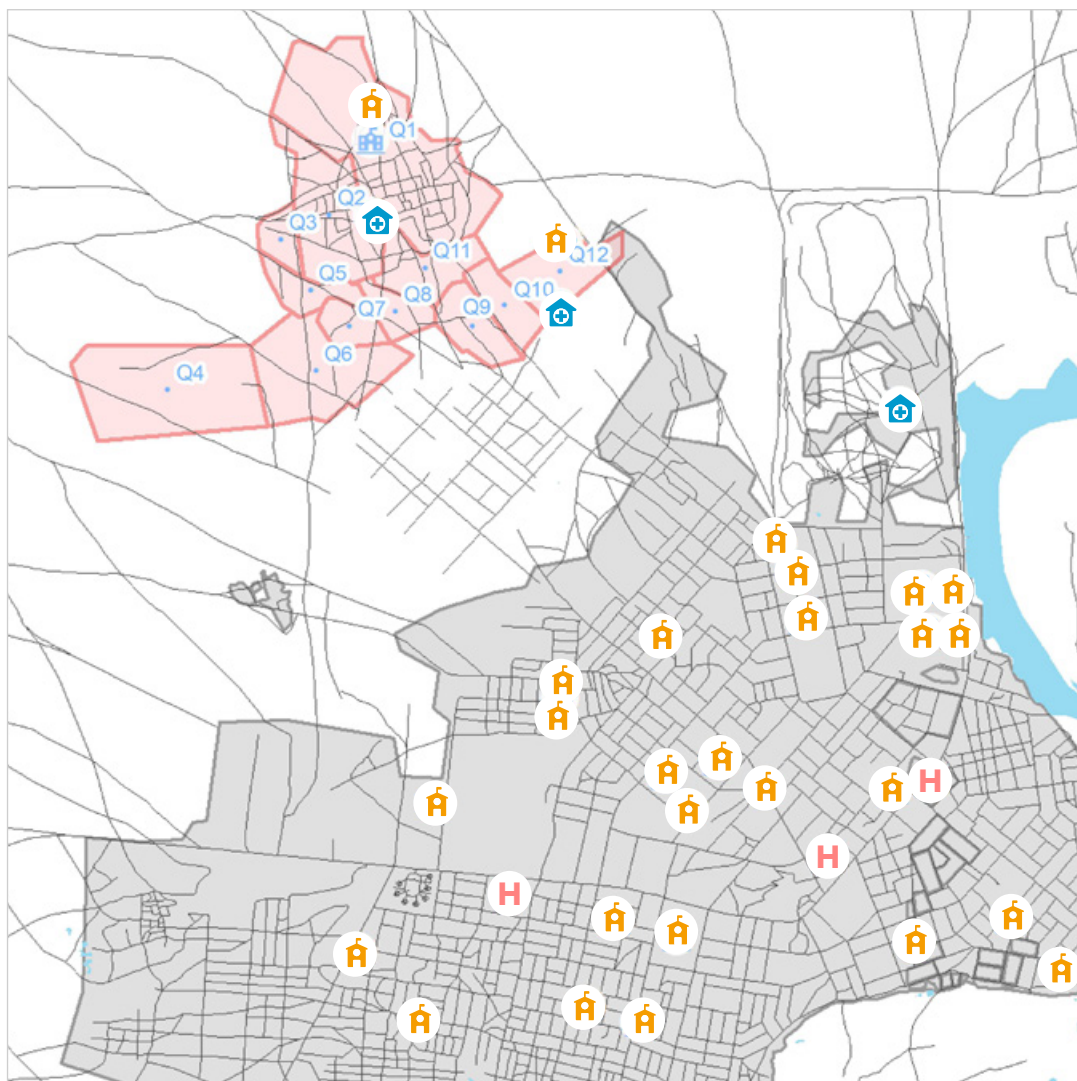
Malheureusement, l'inégalité entre les sexes est considérée de loin comme le facteur de risque de catastrophe ayant le moins d'impact sur le déplacement, ce qui indique peut-être un manque de compréhension de la problématique et de la façon dont elle augmente le risque de déplacement.

La carte de la page suivante représente Diffa, au Niger, et la zone rouge indique les endroits où vivent les personnes déplacées. C'est une image visuelle des personnes déplacées qui, comme indiqué dans d'autres constatations, vivent à la périphérie des villes ont un accès limité aux services. Par la suite, cela limite également l'accès équitable à l'environnement politique, les décisions clés étant prises loin de leur communauté.

Constatations générales



Emplacement de l'établissement d'Awaridi par rapport aux installations de Diffa



- H Hôpital
- Établissement de santé
- École
- Route
- Établissement d'Awaridi
- Zone urbaine de Diffa



Produit par MapAction. Créé le 11/07/2021. Soutenu par le Bureau d'assistance humanitaire. Sources des données : DEMI-E, OpenStreetMap. La représentation et l'utilisation des délimitations, des noms et des données associées présentées ici n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation de MapAction

Conclusions



Photo : DFID

Un homme se tient à l'extérieur d'un abri temporaire après des inondations à Sindh, au Pakistan

Il est clair que les personnes déplacées vivant dans les zones urbaines sont confrontées à des conditions de vie et de travail compromises, à des abris et des services inadéquats et à des réseaux sociaux souvent faibles. Les systèmes urbains, déjà sous pression, et les mécanismes de gouvernance, ne tiennent pas compte des priorités et des perspectives des personnes les plus exposées au risque de déplacement. Cela affaiblit la résilience des personnes déplacées et les structures urbaines sur lesquelles elles s'appuient. Le recours à des structures informelles et à des établissements exposés aux aléas signifie que des solutions durables ne sont pas mises en place. Les personnes déplacées sont repoussées à la périphérie des villes, elles vivent littéralement en première ligne des aléas et les effets se traduisent par des pertes supplémentaires dues aux catastrophes, souvent supérieures à celles des autres groupes de population. Non seulement elles risquent de perdre leurs biens, mais il est de plus en plus probable qu'elles soient à nouveau déplacées vers un nouveau site. Le cycle de la vulnérabilité continue. Les conclusions suivantes ont été tirées de la réflexion sur les constatations clés et elles orienteront davantage les membres de GNDR pour continuer à renforcer la résilience des populations déplacées dans les zones urbaines.

Conclusion n° 1 : Rechercher des approches cohérentes

Des approches cohérentes en matière de solutions durables doivent être recherchées pour les populations déplacées en milieu urbain

L'amélioration de la cohérence implique l'intégration des processus et des actions visant à traiter le risque de déplacement, avant qu'il ne se produise, pendant que les personnes sont en mouvement et après l'événement qui a provoqué le déplacement. Cette approche doit également tenir compte de la cohérence en matière de catastrophes, de conflits, de



changement climatique et de développement durable, afin d'accroître l'efficacité et la réalisation des objectifs communs et respectifs.

En outre, les lignes directrices de l'UNDRR mettent en évidence les domaines interconnectés transversaux des politiques nationales et qui doivent être pris en compte lors de la gestion du déplacement dans des contextes nationaux particuliers.¹ Il s'agit, entre autres, du logement, de la protection sociale, de l'éducation, de la santé, des droits fonciers, de l'emploi et de l'identification ou statut.

Des approches plus cohérentes permettraient peut-être de trouver des solutions plus localisées, tenant compte des risques et donc plus durables, ce qui répondrait à plusieurs des constatations formulées. Il faut veiller à la cohérence et à la clarté de la réponse que peuvent apporter des gouvernements locaux et des OSC au déplacement dans leur contexte, en se basant sur la réalité de la menace perçue par la personne déplacée et non sur la perception du gouvernement local ou des OSC.

Conclusion n° 2 : Renforcer la collaboration

Reconnaître le rôle essentiel des OSC pour rassembler les parties prenantes locales dans le cadre du renforcement de la collaboration entre toutes les parties prenantes

Pour ce qui est du déplacement forcé, les parties prenantes comprennent les personnes déplacées, les communautés d'accueil, les groupes de la société civile, les gouvernements locaux et nationaux (dans différents départements / ministères), les organisations de la société civile, les Nations Unies, les ONG internationales et le secteur privé, ainsi que

¹ *Words into Action Guidelines on Disaster Displacement*, UNDRR, 2019 (en anglais)

d'autres parties intéressées.

La collaboration entre les parties prenantes est possible et l'implication des personnes déplacées n'est ni impossible ni un risque. Bien que les différences d'opinion entre les groupes de parties prenantes aient été mentionnées dans les constatations, les facteurs facilitant l'inclusion sont une partie essentielle pour explorer quel peut être l'environnement politique favorable. Le souhait de cohésion sociale (12 %) indique que le fait d'être connecté à son entourage est une étape cruciale vers l'inclusion politique. On ressent qu'il y a une opportunité et de l'espace pour le rôle critique des OSC dans la facilitation de la connexion entre les populations les plus exposées et les personnes responsables des politiques et des pratiques à qui incombent des devoirs.

Toutefois, il sera essentiel que toutes les parties prenantes connaissent leurs rôles et la manière dont elles peuvent assumer efficacement leurs responsabilités. Au-delà des seules personnes déplacées, cette démarche devrait également inclure les membres de la communauté d'accueil afin que chacun puisse participer à l'élaboration de solutions durables. Les parties prenantes qui organisent la participation des acteurs locaux (qu'il s'agisse des personnes déplacées ou des membres de la communauté d'accueil) doivent prendre le temps de s'assurer que les perspectives locales sont comprises.

Conclusion n° 3 : Rechercher des solutions durables

Le déplacement prolongé doit être remplacé par des « solutions durables »

Ces solutions durables sont trouvées lorsque « les personnes n'ont plus besoin d'assistance et de protection particulières liées à leur déplacement, et peuvent jouir de

leurs droits humains sans discrimination en raison de leur déplacement. »¹ Le fait que les communautés déplacées dans les zones urbaines continuent d'être touchées par les catastrophes et la pauvreté montre que les solutions durables ne sont pas prioritaires.

Comme le montrent clairement les constatations, les solutions durables doivent prendre en compte les risques économiques à long terme ainsi que l'atténuation des aléas. Il faut pour cela prendre en compte le point de vue des personnes les plus exposées quant aux multiples facteurs de risque. L'appel à des solutions durables doit être contextualisé et étendu à ceux qui risquent d'être déplacés, et pas seulement à ceux qui sont déjà déplacés. Étant donné la durée des déplacements prolongés, il est essentiel de se concentrer sur l'atténuation, et pas seulement sur l'adaptation, afin que le nombre de personnes risquant d'être déplacées commence à diminuer et que, par conséquent, celui des personnes déplacées diminue également.

Conclusion n° 4 : Soutenir une gouvernance efficace

Soutenir un financement efficace de la préparation et de l'atténuation, ainsi que de la réponse et de l'adaptation

Si ces constatations ne sont peut-être pas nouvelles, leur validité réside dans le fait qu'elles proviennent du point de vue des personnes déplacées les plus exposées. Il est inquiétant de constater qu'en dépit du fait que des acteurs discutent de questions similaires depuis des années, celles-ci sont toujours au premier plan des perspectives de ceux qui les ont partagées – qu'ils aient été déplacés pendant moins d'un an ou plus de vingt ans.

¹ *Words into Action Guidelines on Disaster Displacement*, UNDRR, 2019, p13 (en anglais)



Il est clair qu'un changement d'action, financé efficacement, et portant sur la préparation et l'atténuation ainsi que sur la réponse et l'adaptation, est nécessaire. En outre, et pour faire face au risque, il est recommandé de s'appuyer davantage sur des preuves (soutenues par les données), afin d'être plus précis dans la définition contextuelle des « solutions durables », ou au moins d'utiliser ce terme en même temps que celui d'objectifs réalisables.

Plutôt que de chercher à savoir pour quelle raison ou difficulté particulière une personne a été déplacée, la société civile doit suivre les données relatives aux risques qui indiquent que des déplacements massifs pourraient se produire ou que des aléas permanents doivent être traités si on veut mettre fin à de nouveaux déplacements et à une vulnérabilité continue. La société civile doit également impliquer les populations déplacées dans ce processus, en utilisant une bonne gouvernance, afin que la résilience de la population déplacée soit une priorité, et que les personnes les plus exposées soient en mesure de mener leur propre développement. Cette approche pansociétale devrait être renforcée et intégrée dans les politiques locales et nationales.

Conclusion n° 5 : Faire participer à la prise de décision

Inclure de manière significative les personnes déplacées dans l'environnement politique qui les concerne

Pour ce qui concerne le problème du manque d'inclusion, il y a, parmi certaines populations déplacées, la volonté ou le désir de se connecter davantage avec les autorités responsables d'elles. Ce constat peut être la base de tout plaidoyer visant à améliorer l'environnement politique – la perspective de la volonté de changement, démontrée par les parties prenantes impliquées dans ce processus, peut être mise en évidence comme un

moyen de renforcer les relations nécessaires au changement.

D'autres solutions, fournies par les personnes déplacées, incluent l'accès à l'information (14 %), la sensibilisation liée à l'atténuation des risques encourus (12 %) et le renforcement de la cohésion sociale (12 %).

Cependant, étant donné les préoccupations soulevées à propos des groupes vulnérables plus déconnectés de l'environnement politique que d'autres – à savoir les femmes – il convient de faire davantage pour comprendre leur point de vue et renforcer leur action. Des recommandations, pour concevoir des messages clés sur le déplacement axés sur les femmes et les filles, ont été formulées afin de rendre les questions de genre et d'inclusion sociale plus visibles.

Conclusion n° 6 : Plaidoyer international

Influencer la politique internationale grâce aux constatations de ce document

Dans le cadre de leurs efforts pour atteindre les objectifs mondiaux des programmes de développement, les gouvernements se sont engagés à n'oublier personne. S'engageant dans un manifeste sur la migration, ils ont souligné leur « rôle crucial à jouer dans la construction de sociétés inclusives et pluralistes, non seulement en catalysant le dialogue, mais aussi en garantissant l'accès aux services de base et en encourageant des politiques d'accueil pour les nouveaux venus. »¹

Il existe de multiples politiques relatives au déplacement. Le Pacte mondial pour les

¹ *Manifeste : Le futur de la migration*, Congrès de CGLU, Sommet mondial des dirigeants locaux et régionaux. Durban, 11-15 novembre 2019



migrations est le premier accord négocié entre gouvernements, sous les auspices des Nations unies, destiné à couvrir toutes les dimensions des migrations internationales à travers une approche globale et exhaustive.¹ Ce pacte vise une migration sûre, ordonnée et régulière, accompagnées d'un mandat couvrant de nombreux objectifs, notamment l'atténuation des facteurs structurels et des facteurs défavorables qui empêchent les gens de créer et de conserver des moyens de subsistance durables dans leur pays d'origine ; la réduction des risques et des vulnérabilités auxquels les migrants sont confrontés aux différentes étapes de la migration en respectant, protégeant et réalisant les droits de l'homme et en leur fournissant soins et assistance ; et la création de conditions favorables permettant à tous les migrants d'enrichir nos sociétés grâce à leurs capacités humaines, économiques et sociales, et de faciliter ainsi leur contribution au développement durable aux niveaux local, national, régional et mondial.

D'autres politiques telles que le Cadre d'adaptation de Cancun, l'initiative Nansen, le mécanisme international de Varsovie pour les pertes et les dommages et le cadre de Sendai peuvent être utilisées pour avoir un impact positif sur les problèmes de déplacement. Cependant, les constatations montrent clairement que les politiques et les engagements internationaux et nationaux ne sont pas mis en œuvre avec succès au niveau local. Les membres de GNDR continueront à utiliser les résultats de la recherche sur les déplacements forcés pour apporter un changement positif.

¹ *Pacte mondial pour les migrations*



Pour continuer à comprendre les difficultés du déplacement du point de vue des personnes déplacées, GNDR va :

- Former un groupe multipartite pour définir une position du réseau sur les déplacements forcés ;
- Plaider, avec ses membres et les communautés les plus exposées, sur les questions et les difficultés liées au déplacement forcé aux niveaux local, national et international ;
- Continuer à explorer les moyens par lesquels les techniques de cartographie peuvent mettre en évidence les difficultés et soutenir des solutions durables qui tiennent compte des risques ;
- Examiner les moyens d'élargir le processus de collecte de données pour inclure les points de vue des personnes les plus exposées, et inclure les communautés menacées de déplacement ainsi que celles qui sont déjà déplacées ;
- Continuer à étudier les moyens d'inclure davantage les femmes déplacées et les autres groupes marginalisés dans l'environnement politique.

Annexe



Photo par Ninno Jack Jr sur Unsplash

Deux femmes et une fille transportent des vivres près du camp de réfugiés de Rhino, à Arua, en Ouganda

Méthodologie pour la sélection des zones urbaines

L'approche du projet consiste à soutenir ceux qui vivent dans des zones urbaines et non dans des établissements temporaires. Pour s'assurer que le site sélectionné par le partenaire national répond aux exigences de la zone urbaine, le format suivant peut être utilisé. Le site choisi ne présente peut-être pas toutes les caractéristiques, mais il serait bon qu'il réponde au plus grand nombre possible :

Nom de la zone urbaine		
Type de la zone urbaine		
Caractéristique	Réponse	Commentaires / Informations complémentaires
Fonction économique : La majorité des habitants des zones urbaines sont-ils employés dans des activités secondaires et tertiaires ?		
Environnement bâti : Y a-t-il une quantité importante d'environnement bâti utilisant du béton et des briques, par exemple : des bâtiments, des routes pavées ou asphaltées, des éclairages électriques, des égouts et des espaces ouverts limités ?		
Densité de population : Le nombre de personnes (par kilomètre carré) qui peuplent la zone est-il sensiblement plus élevé que celui de la zone environnante ?		
Seuil de population : Quel est le seuil de population fixé par le gouvernement national, et ce dernier le définirait-il comme urbain ?		



Critères administratifs ou frontières politiques : Quelle est la juridiction de la zone ?		
Établissements informels : La zone pourrait-elle être définie comme un étalement urbain ou une zone périurbaine ? Laquelle ?		
Établissements informels : La zone est-elle un site planifié où les réfugiés ou les populations déplacées devraient résider (sur une base temporaire) tel qu'organisé par le gouvernement ou les agences internationales, ou est-elle un site établi de manière informelle par les personnes déplacées de force ?		



Exemplaire de l'enquête : partie n° 1

A. Contexte (information à compléter par l'enquêteur)

1	Date de l'enquête							
2	Numéro de référence de l'enquête							
3	Nom du recenseur							
4	Organisation partenaire							
5	Partenaire opérationnel national							
6	Nom du pays							
7	Nom de la zone urbaine							
8	Nom de la communauté							
9	Catégorie de personnes interrogées	Hommes	Femmes	Enfants / Jeunes (masculins/ féminins)	Personnes en situation de handicap	Personnes âgées (m / f)	OSC (m / f)	Rep. des autorités (m / f)
10	Âge de la personne interrogée	(14-17)	(18-24)	(25-34)	(45-64)	(65 et plus)		



B. Expérience de la personne interrogée en matière de risques ou de menaces (à l'exception des OSC et des représentants des autorités)

1	Depuis combien de temps êtes-vous déplacé(e) ?	Moins de 5 ans : (...) 5-10 ans : (...) Plus de 10 ans : (...)
2	Quelle est la cause première du déplacement ?	1. Conflits (...) Catastrophe(s) (...) Conditions économiques défavorables (...) Autre (...)
3	Depuis combien de temps vivez-vous dans cette communauté ?	Moins de 5 ans : (...) 5-10 ans : (...) Plus de 10 ans : (...)
4	S'agit-il d'un établissement formel ou informel ?	Établissement formel (...) Établissement informel (...)
5	Êtes-vous bien intégré(e) dans cette communauté ?	Oui (...) Non (...)



Exemplaire de l'enquête : partie n° 2 – évaluation des risques

A. Utilisez les indications suivantes pour compléter les trois tableaux ci-dessous (cette partie doit être remplie par tous)

Risques ou menaces	Quelles sont les trois plus importants risques / menaces auxquels cette communauté est confrontée ?
Impacts et conséquences	Indiquez les trois plus grandes répercussions ou conséquences de ces risques ou menaces sur la communauté, y compris sur la vie, les biens, les moyens de subsistance, la santé, l'environnement.
Actions	Quels sont les trois actions prioritaires que cette communauté peut entreprendre contre ces risques/menaces ?
Obstacles	Indiquez les trois principaux obstacles à la mise en œuvre de ces actions.

Risque ou menace #1	Trois conséquences les plus importantes	Trois actions prioritaires	Trois principaux obstacles
	1.	1.	1.
	2.	2.	2.
	3.	3.	3.

Risques /Menaces #2	Trois conséquences les plus importantes	Trois actions prioritaires	Trois principaux obstacles
	1.	1.	1.
	2.	2.	2.
	3.	3.	3.



Risque ou menace #3	Trois conséquences les plus importantes	Trois actions prioritaires	Trois principaux obstacles
	1.	1.	1.
	2.	2.	2.
	3.	3.	3.



B. Expériences en matière de risques ou menaces : (à demander individuellement)

1	En tant que résident(e) de cette communauté, avez-vous été affecté(e) par un événement indésirable (menaces / aléas) ?	Oui	Non	Ne sais pas
			Si votre réponse est Non ou Ne sais pas, passez à la question D	
2	Si oui, en tant que résident(e) de cette communauté, à quel type d'événements indésirables (menaces / aléas) avez-vous été confronté(e) et pour lesquels vous avez dû demander une aide extérieure ?	<ul style="list-style-type: none"> a. Aléas naturels (tels que les inondations, typhons, sécheresse, éruption volcanique, tremblement de terre) b. Incendie c. Changement climatique d. Chocs économiques e. Violence f. Épidémie g. Ne sais pas h. Autre : (merci de préciser) 		
3	Si oui, de quelle manière avez-vous été affecté(e) ? (cocher autant de cas qu'applicable)	<ul style="list-style-type: none"> a. Perte ou détérioration de votre habitation b. Pertes ou détériorations de terre ou cultures agricoles c. Perte de moyens de subsistance d. Migration ou relocalisation e. Maladie ou blessure f. Mort d'un être cher / voisins ou amis g. Ne sais pas h. Autre : (merci de préciser) 		



4	Lors d'événements indésirable, qui vous aide habituellement à vous préparer à la perte d'effets et à réduire ces pertes ?	a. Famille élargie, amis b. Voisins c. Organisations communautaires d. Organisation non-gouvernementale (notamment l'église, temple, mosquée) e. Secteur privé f. Personne g. Autre (merci de préciser)		
---	--	---	--	--



C. Tendance des pertes : Dans cette communauté, comment les pertes dues aux catastrophes (vies, biens, moyens de subsistance, etc.) ont-elles évolué au cours des 5-10 dernières années?

1	2	3	4	5
Décroissance significative	Légère décroissance	Pas de changement	Légère croissance	Croissance significative

D. Prévion : Selon vous, quels sont les trois risques / menaces les plus importants auxquels les jeunes générations seront confrontées à l'avenir (les risques / menaces peuvent rester les mêmes que ceux auxquels elles sont confrontées actuellement) ?

1	
2	
3	



Exemplaire de l'enquête : partie n° 3

Gouvernance inclusive des risques et environnement favorable

1	2	3	4	5
Pas du tout	Dans une mesure très limitée	Occasionnellement	Oui, avec quelques limites	Oui, très efficacement

Sr.No.	Catégorie : évaluation et planification		
1	Enquête individuelle (EI)	Enquête auprès de l'administration locale (AL)	Enquête auprès de la société civile (SC)
	L'administration locale s'adresse-t-elle régulièrement à la communauté déplacée, notamment à ses membres les plus vulnérables, afin d'évaluer les risques / menaces les plus importants ?	Vous adressez-vous régulièrement à la communauté déplacée, notamment à ses membres les plus vulnérables, quand vous préparez les politiques, plans et actions pour s'attaquer aux risques / menaces ?	Dans quelle mesure faites-vous participer les membres de la communauté déplacée, notamment ses membres les plus vulnérables, aux bilans et évaluations des menaces ou des risques les plus importants ?
	Évaluation : de 1 à 5	Évaluation : de 1 à 5	Évaluation : de 1 à 5
2	Êtes-vous consulté(e) par les autorités locales, lors de la préparation des politiques, des plans et des actions visant à traiter les risques ou les menaces ?	Consultez-vous la communauté déplacée lors de la préparation des politiques, des plans et des actions visant à réduire les risques ou les menaces ?	Incluez-vous les membres de la communauté déplacée, lors de la préparation des plans et des actions visant à réduire les risques ou les menaces ?
	Évaluation : de 1 à 5	Évaluation : de 1 à 5	Évaluation : de 1 à 5



Sr.No.	Catégorie : accès aux ressources		
3	Avez-vous accès à des ressources (finances, matériel, équipement) de vos autorités locales pour traiter les risques ou menaces ?	Votre bureau ou institution dispose-t-il(elle) de ressources suffisantes pour comprendre et répondre aux besoins de résilience des communautés déplacées ?	Militez-vous activement, auprès des autorités locales, pour défendre le besoin des communautés déplacées d'accéder aux ressources nécessaires leur permettant de devenir résilientes ?
	Évaluation : de 1 à 5	Évaluation : de 1 à 5	Évaluation : de 1 à 5

déplacement dans le contexte de catastrophe

Désigne les situations dans lesquelles des personnes sont contraintes de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, à la suite d'une catastrophe ou afin d'éviter l'impact d'un aléa naturel immédiat et prévisible. Ce déplacement résulte du fait que les personnes touchées sont (i) exposées à (ii) un aléa naturel dans une situation où (iii) elles sont trop vulnérables et n'ont pas la résilience nécessaire pour résister aux impacts de cet aléa.

déplacement forcé

Fait de quitter ou d'être obligé de fuir son domicile ou son lieu de résidence habituelle, de force ou par obligation, notamment en raison des effets d'un conflit, de la violence, d'une violation des droits ou de catastrophes provoquées par des aléas ou d'origine humaine, ou pour en éviter les effets.

déplacement interne

Avoir été déplacé de force mais ne pas avoir franchi de frontière internationale.

déplacement prolongé

Incapacité des personnes déplacées à établir, dans leur nouvelle situation, leur vie et leurs moyens de subsistance pendant une période prolongée, ce qui accroît généralement leur souffrance.¹

migration

¹ *Words into Action Guidelines on Disaster Displacement - Online Presentation*, Platform on Disaster Displacement



Choix de partir pour chercher de nouvelles opportunités. Les migrations sont principalement économiques mais ne le sont pas nécessairement. Par exemple, éviter les aléas récurrents de faible intensité et se déplacer, de manière volontaire, dans le cadre d'une réinstallation planifiée vers un lieu plus sûr et moins exposé.

migration comme mesure d'adaptation

Mouvements que font les gens pour renforcer leur résilience et leur capacité d'adaptation aux aléas à évolution lente et aux changements environnementaux.

mobilité humaine

Terme qui comprend le déplacement forcé, la migration volontaire et la relocalisation planifiée qui se produit en réponse aux aléas et à la dégradation de l'environnement, ou en prévision de ceux-ci.

réfugié

Personne déplacée qui a traversé les frontières ou limites nationales et qui ne peut pas, ou ne veut pas, rentrer chez elle en raison d'une crainte fondée de persécution.

réfugié climatique

Souvent utilisé par les médias pour parler d'une personne déplacée dans le contexte de catastrophes telles que les sécheresses et l'élévation du niveau de la mer, ainsi que dans le cas d'événements climatiques extrêmes comme les ouragans, les tsunamis ou les tremblements de terre. Ce concept n'existe pas encore en droit international et n'est donc pas utilisé par GNDR.



**Réseau mondial des organisations de la société civile
pour la réduction des risques de catastrophe (GNDR)**

Association à but non lucratif n° 1141471. Société à
responsabilité limitée, enregistrée en Angleterre et au Pays
de Galles sous le n°07374358

8 Waldegrave Road, Teddington, London TW11 8HT

+44 (0)2089 777726 | info@gndr.org

gndr.org